

## DEFILE DE TRACTEURS ET ACTION DE COMMUNICATION STATIQUE A PARIS Mercredi 8 février 2023

### 1) Objet :

La suppression continue des moyens de production, à l'image de l'interdiction récente des Néonicotinoïdes sur betterave sucrière, conduit la FNSEA GBP, la CGB et les structures départementales de JA du Grand Bassin Parisien à se mobiliser pour dénoncer la « liquidation de l'agriculture ».

Un défilé de tracteurs et un rassemblement à l'Esplanade des Invalides sont prévus. Le lieu de rassemblement est composé de containers bâchés avec les éléments de langage et équipé d'une sono et d'un espace de restauration/boisson. L'esplanade des invalides a été choisie en raison de son caractère symbolique : c'est Napoléon qui a ramené la betterave sucrière en France de ses campagnes militaires.

Les agriculteurs peuvent se rendre sur le lieu de l'évènement en tracteurs (en s'associant à un convoi), en bus, en train ou en voiture. Une demande d'autorisation auprès de la Préfecture de Police a été effectuée le 31/01/2023 pour le programme suivant.

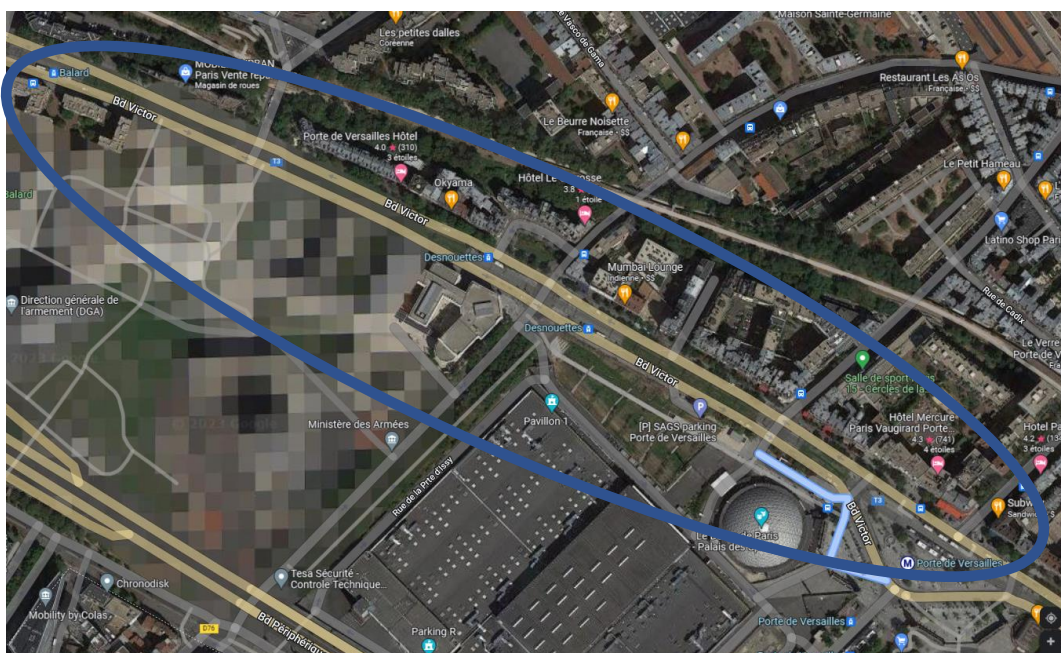
→ **Document provisoire dans l'attente de l'autorisation préfectorale.**

### 2) Programme :

**Mercredi 8 février 2023**

**7h :**

-Rendez-vous des convois de tracteurs sur le lieu de stationnement prévu sur le Boulevard Victor (*Boulevard des maréchaux en face du SIA*) avec un accès par la Porte de Versailles pour le périphérique extérieur et la Porte de la Plaine pour le périphérique intérieur (*A confirmer par la Préfecture*).

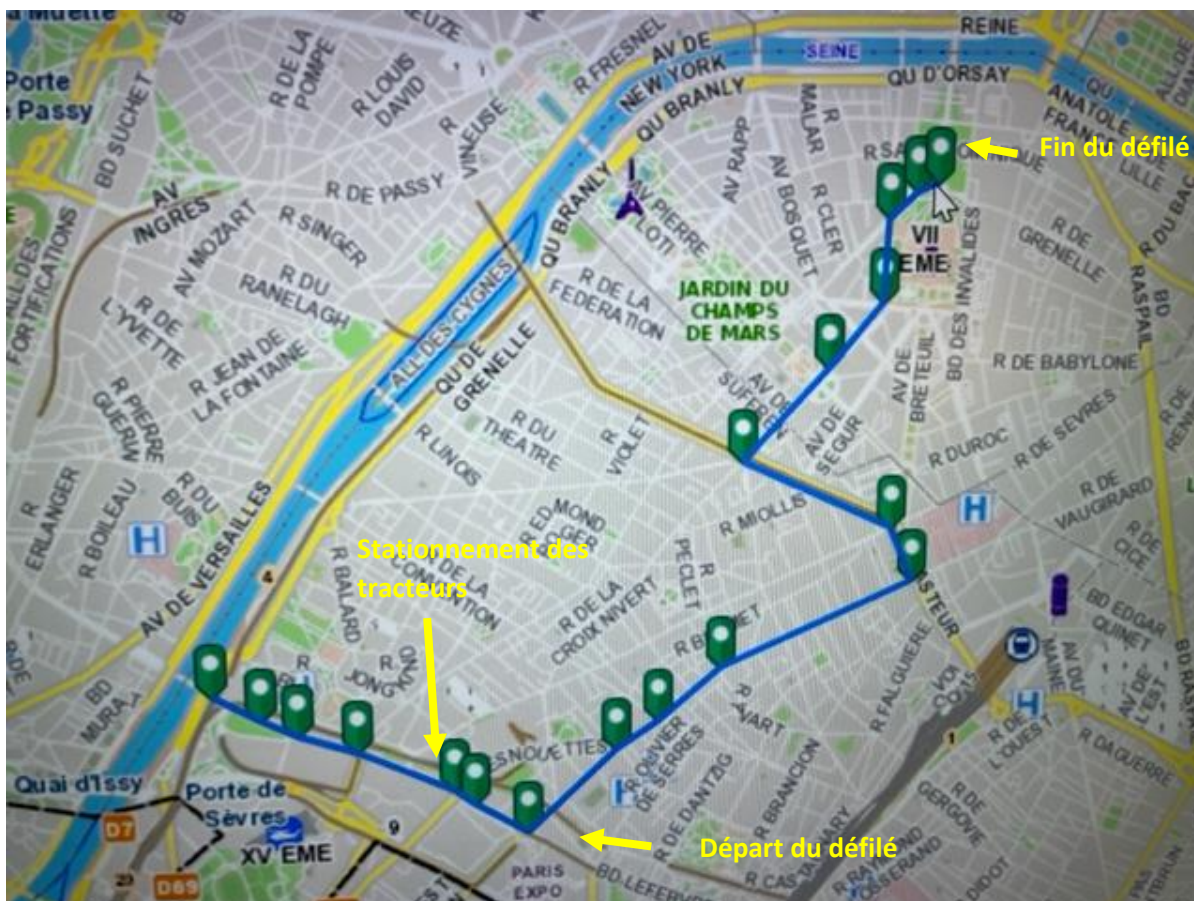


- Prise de rendez-vous avec la presse sur le lieu de rassemblement des tracteurs pour transmettre les revendications.
- Prise de rendez-vous à effectuer auprès du gouvernement.
- Installation des containers et des équipements sur le lieu de rassemblement sur l'esplanade des Invalides.



**8h :**

- Fin du stationnement des tracteurs.
- Début du défilé de tracteurs Avenue Vaugirard (en face du SIA) jusqu'au terminus « Esplanades des Invalides ». Distance : 4,8 kms





### 10h :

- Fin du défilé.
- Arrivée des Bus à stationner à un lieu qui sera communiqué. Les voitures peuvent se garer dans les parkings périphériques.
- Animations prévues sur le lieu de rassemblement + zone café



### 11h :

- Discours
- Animations

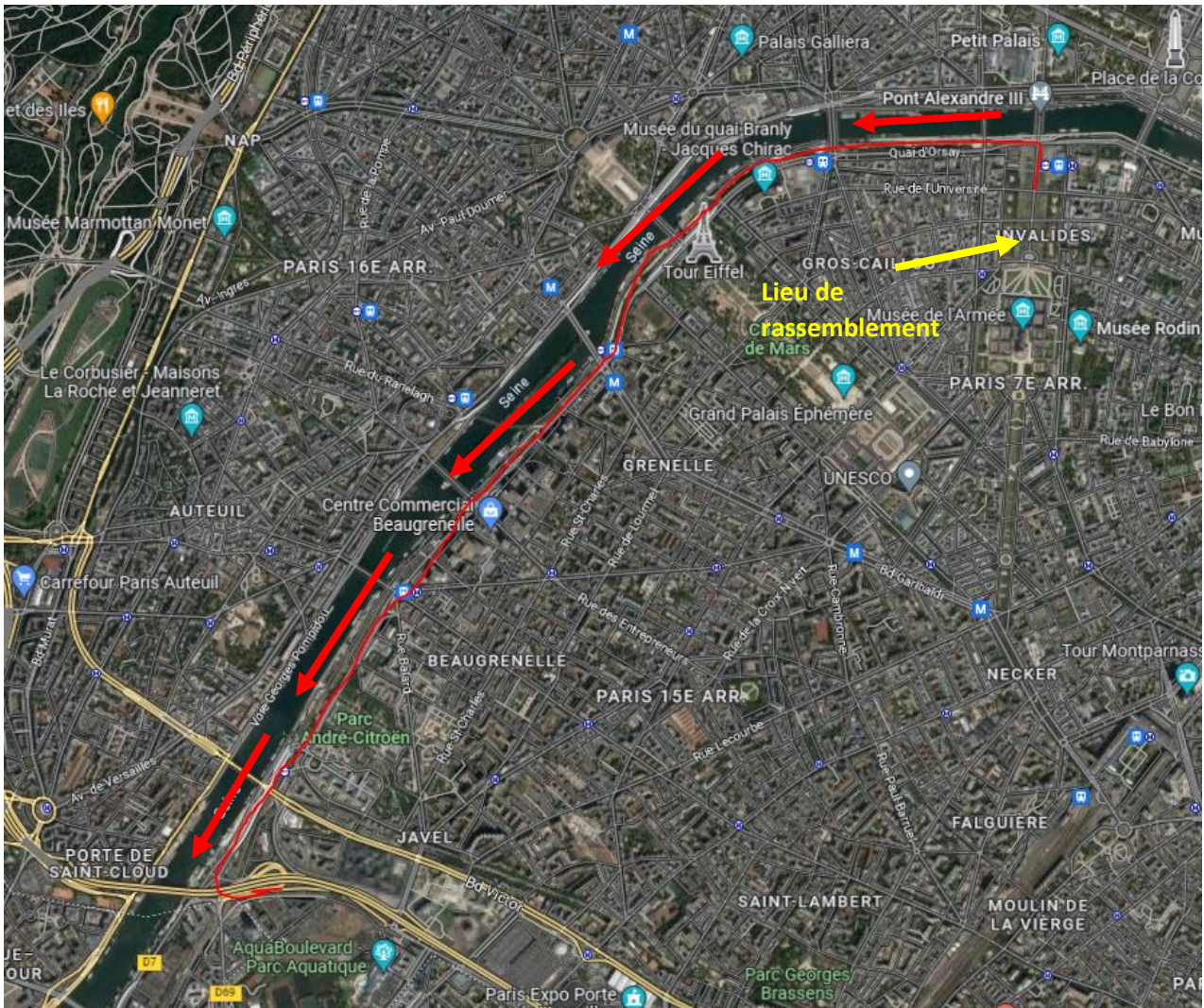
### 12h30 :

- Fin de l'action
- Rangement



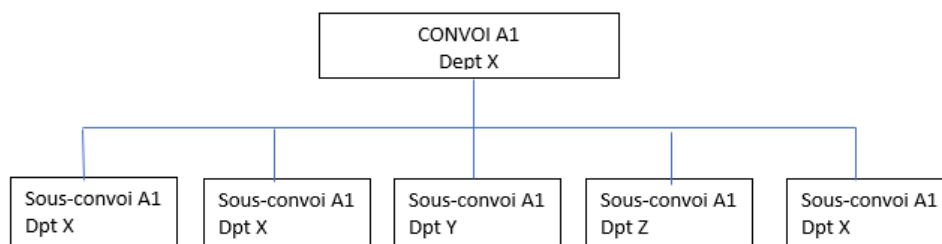
13h :

-Départ des tracteurs par le parcours suivant :



3) **Convois :**

Sur chaque axe (autoroutes A1, A4, A5, A6, A10, A13, A15 et nationales N1, N2, N12, N20), un convoi peut être composé de sous-convois. Un département peut avoir plusieurs sous-convois.



Le convoi est piloté par un **département référent** avec les sous-convois des **départements accompagnants**. **Le département référent est donc chargé de coordonner les points de rencontre et les heures de départ et d'arrivée.**

Le département référent a aussi la charge de déterminer les modalités d'accès et de sécurité sur les axes empruntés avec les autorités compétentes, en appui des départements accompagnants. Chaque département est responsable de ses tracteurs. Prévoir également les véhicules atelier pour gérer les pannes de tracteurs (plateaux, porte-chars...) et le ravitaillement des tracteurs.

Le département référent désigne un Responsable de convoi et un responsable administratif. Les départements accompagnants désignent les Responsables de sous-convoi qui seront en lien avec le Responsable de convoi.

Les Responsables de convoi, le responsable administratif et les Responsables de sous-convois forment le service d'ordre, mobilisable en cas de débordements et/ou d'infiltrations. Ils devront porter des brassards de couleur pour être reconnaissables.

Les Responsables de convoi et les Responsables administratifs sont dans la voiture pilote avec un gyrophare. **Ils sont donc en début de convoi.** Une voiture « balai » avec gyrophare doit être prévue.

Les Responsables de convoi veilleront à ce que 2 feuilles « A4 », selon les codes couleur définis dans le tableau, soient placardées (à l'avant et à l'arrière) dans chaque tracteur avec :

- *Sur le recto, le numéro de l'autoroute ou de nationale et le numéro de département,*
- *Sur le verso : les numéros de téléphone utiles en cas de problème.*

Les chauffeurs doivent avoir sur eux, leur attestation d'assurance. Les tracteurs doivent être en état, vitesse minimale de 25 km/h et maximale de 35 km/h. Les tracteurs doivent être « nus » : tout engin derrière les tracteurs est interdit. Les bras de relevage à l'avant peuvent supporter des palettes avec des messages.

- *Prévoir le gilet « orange » (et non jaune), le triangle de sécurité, carte grise du tracteur, attestation d'assurance et pièce d'identité du conducteur,*
- *Prévoir un deux roues par convoi attelé à un tracteur pour assurer le ravitaillement si besoin.*

Les tracteurs sont placés sous l'autorité des forces de police et doivent respecter les consignes indiquées par les forces de l'ordre :

- *Rester sur les différentes voies d'accès indiquées par les forces de l'ordre,*
- *Respecter les arrêts dans le convoi, les accès à des voies perpendiculaires quand cela est indiqué,*
- *Attention, la mise en mouvement d'un nombre important de tracteurs impose un minimum de discipline. Notre pire cauchemar est notre propre blocage. Il est important de circuler en fluidité.*

La vitesse des tracteurs, durant le défilé dans Paris, devra osciller entre 5 km/h et 10 km/h.

- **Merci de nous faire remonter les coordonnées des responsables de convoi et des responsables administratifs.**

| Axes | Dpt référent | Dpts accompagnants | Resp Convoi (Nom + Tel) | Resp admin (Nom + Tel) | Couleurs du convoi |
|------|--------------|--------------------|-------------------------|------------------------|--------------------|
| A1   |              |                    |                         |                        | bleu               |
| A4   |              |                    |                         |                        | blanc              |
| A5   |              |                    |                         |                        | rouge              |
| A6   |              |                    |                         |                        | blanc              |
| A10  |              |                    |                         |                        | vert               |
| A13  |              |                    |                         |                        | jaune              |
| A15  |              |                    |                         |                        | marron             |
| N1   |              |                    |                         |                        | orange             |
| N2   |              |                    |                         |                        | orange             |
| N12  |              |                    |                         |                        | marron             |
| N20  |              |                    |                         |                        | marron             |

Gurvan Le Gall (Tel : 0607035215)/Stéphane Dupuis (Tel : 0620336696) et Bernard Lerisson (Tel : 0607830500) assurent la coordination de l'acheminement des convois à la zone de stationnement.

**Contacts :**

Responsable du défilé de tracteurs dans Paris/ interface GBP  
Stéphane Sanchez (Tel :0608283452)

Responsable interface CGB  
Sébastien Audren (Tel : 0672924870)

Responsable interface JA  
Elisa Thomas (Tel : 0659869300)

Relations presse  
Laura Morel (Tel : 0612121190)  
Carine Meier (Tel : 0627052380)  
Elisa Thomas (Tel : 0659869300)  
Juliette Karbouche (Tel : 0651196073)